Fiche de données de sécurité

Selon EU reg. n° 2020/878 – CLP n° 1272/2008 – Reach n° 1907/2006

Numéro de version 10
Date d´impression : 01-02-2026

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit :

Nom du produit : TSB 20 L

Numéro du produit : **694.L020**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Emploi de la substance / de la préparation : milieux de culture

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

PharmaMedia Dr. Müller GmbH
Gustav-Throm-Str. 1
69168 Leimen
Germania
Téléphone : +49 (0) 6224 92 80 7 0
Courriel : info@pmm-leimen.de
Site web : www.pmm-leimen.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

Universitätsklinikum Freiburg
Vergiftungs-Informations-Zentrum
+49 (0) 761 19240

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange selon règlement (CE) nº 1272/2008 (CLP) :

Selon la législation européenne, cette substance n'est pas classée comme dangereuse.

2.2. Éléments d'étiquetage nº 1272/2008 (CLP) :

Pas de substance ou de mélange dangereux selon le règlement CE n° 1272/2008 (CLP).

2.3. Autres dangers :

Aucune connue.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances :

N/A

3.2. Mélanges :

N/A

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours :

Inhalation :	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
Contact avec la peau :	Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Si les symptômes se développent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux :	Retirer les lentilles de contact. Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant plusieurs minutes. Veillez à rincer sous les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.
Ingestion :	Rincer la bouche avec de l'eau potable et boire abondamment. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune information connue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucune information connue.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d´extinction :

Appropriés : eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre d'extinction, mousse résistant à l'alcool.
Non appropriés : aucune connue.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Mélange avec des ingrédients inflammables. En cas d'incendie, des gaz ou des vapeurs dangereux sont possibles.

5.3. Conseils aux pompiers :

Équipement de protection spécial pour les pompiers. En cas d'incendie, il est indépendant de l'air ambiant.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d´urgence :

Utilisez l'équipement de protection recommandé à la section 8. Délimiter la zone dangereuse. Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l´environnement :

Ne pas laisser le mélange pénétrer dans les égouts ou dans l'eau. Si cela devait se produire, informez immédiatement les autorités compétentes en matière d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir à l'aide d'un dispositif approprié. Éliminer conformément à la section 13. Nettoyage.

6.4. Référence à d´autres sections :

Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle, voir la section 8.
Pour plus d'informations sur l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger. :

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 8.
Tenir à l'écart des sources d'ignition / ne pas fumer.
De bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d´éventuelles incompatibilités :

Consulter l'étiquette pour connaître la température de stockage recommandée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Ce produit ne peut être utilisé qu'aux fins décrites à la section 1.2.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle - valeurs limites d'exposition professionnelle :

Ne contient pas de substances soumises à des limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l´exposition :

Mesures techniques de prévention :	N/A
Généralités :	Il est interdit de fumer, de manger, de boire et de stocker du tabac, de la nourriture et des boissons sur le lieu de travail. Les parties du corps exposées doivent être lavées à chaque utilisation du produit et à la fin du travail.
Équipements de protection individuelle :	N'utiliser que des équipements de protection individuelle marqués CE.
Protection respiratoire :	Pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Protection des mains :	Porter des gants de protection imperméables. Norme EN374 Matériau des gants : caoutchouc nitrile Épaisseur des gants : 0.11 mm Temps de pénétration des matériaux : > 480 min.
Protection des yeux :	Utiliser des lunettes de sécurité bien ajustées. EN 166.
Protection de la peau :	Vêtements de travail appropriés.
Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement :	Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

État physique :	Liquide.
Couleur :	Clair, jaunâtre.
Odeur :	Caractéristique.
Point de fusion/point de congélation :	Non pertinent/pas de données.
Point d'ébullition :	Non pertinent/pas de données.
Inflammabilité :	Non pertinent/pas de données.
Limites inférieure et supérieure d'explosion :	Non pertinent/pas de données.
Point d'éclair :	Non pertinent/pas de données.
Température d'auto-inflammation :	Non pertinent/pas de données.
Température de décomposition :	Non pertinent/pas de données.
pH :	7,1 – 7,5
Viscosité cinématique :	Non pertinent/pas de données.
Solubilité :	Non pertinent/pas de données.
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non pertinent/pas de données.
Pression de vapeur :	Non pertinent/pas de données.
Densité et/ou densité relative :	Non pertinent/pas de données.
Densité de vapeur relative :	Non pertinent/pas de données.
Caractéristiques des particules :	Non pertinent/pas de données.

9.2. Autres informations :

Pas de données.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité :	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.
10.2. Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales (température ambiante).
10.3. Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse n'est à craindre en cas d'utilisation conforme.
10.4. Conditions à éviter :	Aucune connue.
10.5. Matières incompatibles :	Aucun connu.
10.6. Produits de décomposition dangereux :	Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 :

Toxicité aiguë :	Non classées.
Corrosion cutanée/irritation cutanée :	Non classées.
Lésions oculaires graves/ irritation oculaire :	Non classées.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Non classées.
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Non classées.
Cancérogénicité :	Non classées.
Toxicité pour la reproduction (fertilité) :	Non classées.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique :	Non classées.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée :	Non classées.
Danger par aspiration :	Non classées.

11.2. Informations sur les autres dangers :

Aucune connue.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité :	Non classées.
12.2. Persistance et dégradabilité :	Aucune information disponible.
12.3. Potentiel de bioaccumulation :	Aucune information disponible.
12.4. Mobilité dans le sol :	Le produit contient des substances solubles dans l'eau qui se diffusent dans l'environnement aquatique.
12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB :	Ne contient pas de substance PBT ou vPvB.
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien :	Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.
12.7. Autres effets néfastes :	Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets :

Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.
Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur.

Code CED : N/A

Collection de petites quantités, emballages propres et déchets : N/A

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

	ADR/RID	**IMFG/IMO**
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Non pertinent	Non pertinent.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Non pertinent.	Non pertinent.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non pertinent.	Non pertinent.
14.4. Groupe d'emballage	Non pertinent.	Non pertinent.
14.5. Dangers pour l'environnement **EMS :**	No. Non pertinent.	No. Non pertinent.
Autres informations :	LQ : Non pertinent. Tunnels : Non pertinent.	LQ : Non pertinent. Tunnels : Non pertinent.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Non pertinent.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI : Non pertinent.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour la substance.

Réglementations nationales :	Aucun.
Classe de danger dans l'eau :	Aucun.
Règlement sur les solvants :	Aucun.
Réglementation en cas d'accident :	Aucun.
Guide technique de l'air :	Aucun.
Classe de stockage :	10 – 13

15.2. Évaluation de la sécurité chimique : Pas nécessaire.

SECTION 16 : Autres informations

Abréviations et acronymes :

Abr.	Description des abréviations utilisées
AND	Convention européenne sur le transport international de marchandises dangereuses
ADR	Accord européen relatif transport des marchandises dangereuses par route
CAS	Chemical Abstract Service
CLP	Le règlement du Parlament européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges
CMR	(Carcinogenic, Mutagenic, toxic for Reproduction), Cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction
DGR	La réglementation des marchandises dangereuses
DMEL	Valeur minimale pour les effets dérivés
DNEL	Le niveau sans effet dérivé (Derived no effect level)
EH40/2005	EH40 / 2005 Limites d'exposition professionnelle

EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales connues / inventaire des déchets
ELINCS	(European list of notified chemical substances) Liste européenne des substances chimiques notifiées
EmS	Plan d'urgence
GHS	Système harmonisé à l'échelle mondiale pour la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges
IATA	Association pour le transport aérien international
IATA/DGR	Règlement sur les marchandises dangereuses (DGR) pour l'aviation (IATA)
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Réglementation des marchandises dangereuses pour le transport international
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NLP	Les tissus ne sont plus considérés comme des polymères
PBT	Persistant, bioaccumulable, toxique
PNEC	Concentration estimée sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation et approbation des produits chimiques
RID	Réglementation relative aux marchandises dangereuses pour le transport ferroviaire
STEL	Limite d'exposition à court terme
TWA	Concentration moyenne liée au temps
VOC	Hydrocarbures Organiques Volatiles
vPvB	Très persistant, très bioaccumulable
WEL	Limites d'exposition professionnelle

Clause de non-responsabilité :

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent au mieux de nos connaissances au moment de la révision. Ces informations sont destinées à fournir des conseils pour une manipulation sûre du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité pendant le stockage, le traitement, le transport et l'élimination. Les informations ne sont pas transférables à d'autres produits. Si le produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité est mélangé avec d'autres matériaux, mélangé ou transformé, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas être transférées au nouveau matériau ainsi produit, sauf indication contraire expresse.